

Ces normes qui ne viennent pas (toutes) de Bruxelles

LES MYSTIFICATEURS DE L'EUROPE (5/5). Les responsables politiques attribuent l'inflation normative aux instances européennes. En oubliant de balayer devant leur porte.

Video :

https://www.lepoint.fr/politique/ces-normes-qui-ne-viennent-pas-toutes-de-bruxelles-01-06-2024-2561722_20.php

Alors que la France aborde la dernière ligne droite de la campagne européenne dont le scrutin aura lieu dimanche 9 juin, Le Point vous propose une série en cinq épisodes consacrée aux « Mystificateurs de l'Europe ». Nombre de candidats et de responsables politiques adressent volontiers des signaux à leur clientèle nationale sans rapport avec les enjeux européens. Ils tirent la couverture européenne à eux quand l'ambiance est favorable, dénoncent des directives en matière d'écologie ou d'immigration alors que Bruxelles n'y est pour rien, recourent à des « fake news » ou votent différemment à Strasbourg et à Paris. Surtout, ils surfent sur l'ignorance des Français citoyens, élites économiques ou élus en matière d'institutions européennes.

Jean-Pierre Jouyet a occupé pendant plusieurs décennies, au sein de la République, des postes éminents qui le mettaient en prise directe ou indirecte avec les Affaires européennes. De 1991 à 1995, il est chef adjoint puis chef de cabinet de Jacques Delors, président de la Commission européenne.

Entend-il les ministres, les députés, les ténors des partis de droite et de gauche se plaindre de l'excès de normes produites à Bruxelles ? Il n'en a aucun souvenir. Il se rappelle bien les doléances incessantes sur les ressources budgétaires ou sur les fonds structurels, au premier rang desquels la politique agricole commune (PAC). Mais sur les normes, pas une remarque.

« Le reporting délirant imposé aux entreprises »

Quand il est directeur adjoint du cabinet de Lionel Jospin à Matignon, entre 1997 et 2000, pas davantage. « Nous étions focalisés sur l'Europe monétaire, sur l'autonomie concernant le social et les 35 heures, pas sur la production de normes », dit-il. Aucune protestation non plus quand il déménage à Bercy, en 2000, pour devenir directeur du Trésor.

« Il a fallu que j'entre au gouvernement pour m'occuper d'Affaires européennes, au début du quinquennat Sarkozy, pour commencer à entendre cette plainte, raconte le haut fonctionnaire. Enfin, c'était le discours. Car la réalité, c'était que la France avait, dans le cadre de la présidence française de l'Europe, poussé à la mise en oeuvre d'un accord sur l'environnement, forcément générateur de contraintes réglementaires. »

Le président de la Fondation Robert-Schuman, Jean-Dominique Giuliani, a observé à maintes reprises le même mécanisme : « L'administration française produit une première version d'un texte. Les fonctionnaires européens en rajoutent une couche. » Puis la directive qui revient en France est surtransposée. Autrement dit, agrémentée de nouvelles normes 100 % françaises.

« Il existe, à Bruxelles, une production de normes qui ne servent à rien, par exemple le reporting délirant imposé aux entreprises, dont les données ne sont pas exploitées faute de personnel pour les analyser. Mais l'administration française, à ce jeu, demeure bien plus performante que la bureaucratie bruxelloise », assure l'avocat spécialiste des questions européennes Jérémie Gallon.

La chasse aux « affreux eurocrates »

Jean-Dominique Giuliani aime poser cette devinette : où les fonctionnaires sont-ils les plus nombreux : dans l'ensemble des institutions européennes ou à la mairie de Paris ? Réponse : 35 000 au sein de l' Union européenne , 55 000 chez Anne Hidalgo. Il observe que les politiques et les hauts fonctionnaires français, quoi qu'ils en disent, adorent les lois et les réglementations : « Ils vont à Bruxelles pour les suggérer, puis tapent sur la Commission qu'ils ont missionnée pour faire des propositions quand cela les arrange », déplore-t-il.

La chasse aux « affreux eurocrates » est donc un sport national qui oublie de balayer devant sa porte. « En matière de politique agricole commune, par exemple, les normes sont aussi françaises et se superposent aux normes européennes qui sont souvent surtransposées, contribuant ainsi au millefeuille normatif et administratif déploré par les agriculteurs », assure l'ex-haute fonctionnaire à la Commission Monique Pariat, qui s'est longtemps occupée d'agriculture et de pêche avant de devenir directrice générale pour la Migration et les Affaires intérieures.

Idem pour les plaintes sur le versement de la PAC aux exploitations agricoles : le plus souvent, les retards ne viennent pas de l'Europe, qui débloque les fonds en temps et en heure, mais de la lenteur ou de l'excès de procédure qui sévissent dans les ministères parisiens.

Les Français seraient-ils, au travers de leurs dirigeants, les pires des Européens ? Ils figurent en tout cas parmi les plus ambivalents sur l'Union, comme le souligne Thierry Chopin. Et leurs élus ne peuvent l'ignorer quand ils instrumentalisent l'Europe à leur profit. On a les mystificateurs que l'on mérite !